

PROGRAMME DES AFFAIRES DU NORD  
PROGRAMME DES SITES CONTAMINÉS  
**RAPPORT DE RENDEMENT**

2003-2004

**Avril 2005**



Indian and Northern  
Affairs Canada

Affaires indiennes  
et du Nord Canada

## Table des matières

TABLE DES MATIÈRES .....	I
LISTE DES FIGURES .....	II
LISTE DES TABLEAUX .....	II
DÉCLARATION DE LA DIRECTION .....	1
PROFIL DU PROGRAMME DES SITES CONTAMINÉS DU PAN .....	2
VISION.....	3
GESTION ET ADMINISTRATION DES SITES CONTAMINÉS PAR LE PAN.....	5
MESURE DU RENDEMENT.....	5
OBJECTIFS .....	5
PROGRÈS RÉALISÉS .....	5
Gestion .....	5
Sites prioritaires.....	10
Finances .....	12
Avantages sociaux et économiques.....	19
Pollueur payeur .....	22
ORIENTATIONS FUTURES .....	22
LISTE DES ACRONYMES .....	23

## Liste des figures

<i>Figure 1 : Carte des sites prioritaires</i> .....	2
<i>Figure 2 : Rendement du PSC – Faits saillants</i> .....	4
<i>Figure 3 : Dépenses par région, de 1991 à 2004</i> .....	12
<i>Figure 4 : Proportion des dépenses par site, en 2003-2004</i> .....	16
<i>Figure 5 : Dépenses du programme par activité, en 2003-2004</i> .....	16
<i>Figure 6 : Prévisions budgétaires par activité, en 2004-2005</i> .....	18

## Liste des tableaux

<i>Tableau 1 : Sommaire des activités du personnel du PSC</i> .....	3
<i>Tableau 2 : Nombre de sites contaminés (S.C.) et de dangers physiques (D.P.) en 2004</i> ....	7
<i>Tableau 3 : Classification des sites selon le CCME pour 2002-2004</i> .....	7
<i>Tableau 4 : État des sites prioritaires de classe 1, en 2004</i> .....	11
<i>Tableau 5 : Types d'activités entreprises aux sites, 2001-2004</i> .....	11
<i>Tableau 6 : Dépenses par site, de 2001 à 2004</i> .....	13
<i>Tableau 7 : Sources de financement du PSC de 1999 à 2004</i> .....	17
<i>Tableau 8 : Passif par région, de 2001 à 2004</i> .....	19
<i>Tableau 9 : Proportions régionales du passif, de 2001 à 2004</i> .....	19

## Déclaration de la direction

Dans un effort soutenu de transparence et de divulgation de nos résultats, il me fait plaisir de présenter notre troisième Rapport de rendement. Le Programme des sites contaminés (PSC) du Programme des affaires du Nord (PAN) continue de progresser sensiblement vers son but global qui est de réduire le risque pour la santé des personnes et de l'environnement que posent les sites contaminés du Nord dont nous sommes responsables. Nous poursuivons également nos efforts pour apporter une contribution économique et sociale positive aux collectivités du Nord dans lesquelles se trouvent ces sites. Le PSC concentre ses activités sur 66 sites considérés comme hautement prioritaires. En 2003-2004, notre programme a dépensé environ 61,5 millions de dollars qui ont donné un certain nombre de résultats clés, comme le montre le tableau qui suit.

Type d'activité	Nombre de sites
2003-2004	
Entretien courant et suivi	6
Évaluation	13
Consultation	14
Assainissement	9
Surveillance	22

Nous poursuivons nos travaux d'assainissement des sites et de réduction du passif s'y rapportant. En outre, avec l'injection de fonds en provenance du Plan d'action accéléré des sites contaminés fédéraux (PAASCF), nous sommes optimistes quant à nos capacités d'accélérer l'assainissement des sites à risque élevé.

L'assurance d'un financement stable pour soutenir le PSC était dans le passé l'un de nos principaux enjeux. L'établissement du PAASCF en juin 2003 a résolu le problème en partie. En 2003-2004, le PSC a reçu un peu plus de 39 millions de dollars du PAASCF. Comme l'enveloppe du PAASCF a été approuvée dans le cadre fiscal jusqu'à 2008, nous sommes assurés de ce financement à long terme dont nous avons tant besoin.

Nous avons atteint nombre des buts relatifs à la gestion du programme que nous nous étions fixés l'an dernier, notamment :

- mener un examen des activités du programme;
- préparer des demandes de financement à long terme par le PAASCF;
- présenter le Plan de gestion des sites contaminés au Secrétariat du Conseil du Trésor.

Même si nous sommes fiers de ce que nous avons accompli, nous reconnaissons aussi qu'il existe des secteurs où il faudra faire davantage, notamment :

- évaluer d'autres sites où la contamination et le passif sont inconnus;
- terminer l'assainissement des sites qui posent des risques pour l'homme et l'environnement;
- intégrer de façon plus complète le Cadre de gestion des sites contaminés dans nos activités.

Cependant, aucune de nos réalisations n'aurait été possible sans le travail acharné et l'engagement ferme du personnel du PSC et de nos partenaires. Ceux-ci continuent à faire preuve d'une grande éthique de travail et d'un engagement sans limite à l'égard des objectifs du programme.

Je vous invite donc à lire le Rapport de rendement de cette année qui vous donnera une perspective détaillée des progrès du PSC. La liste des acronymes utilisés se trouve à la fin du rapport.

Comme nous voulons continuer à satisfaire aux besoins des intervenants, je vous invite également à nous faire part de vos commentaires et de vos réactions à l'égard du rapport<sup>1</sup>. Je vous remercie de l'intérêt que vous manifestez pour le Programme des sites contaminés.

Liseanne Forand  
Sous-ministre adjointe  
Programme des affaires du Nord  
Affaires indiennes et du Nord Canada

21 avril 2005

<sup>1</sup> Voir nos coordonnées à la fin du rapport.



Le présent Rapport de rendement expose les résultats du Programme des sites contaminés (PSC) d'Affaires indiennes et du Nord Canada dans trois territoires pour la période débutant le 1<sup>er</sup> avril 2003 et se terminant le 31 mars 2004. Pour de plus amples renseignements sur les activités du PSC, consulter notre site Web et les rapports de rendement annuel précédents (voir [http://www.ainc-inac.gc.ca/ps/nap/consit/index\\_f.html/](http://www.ainc-inac.gc.ca/ps/nap/consit/index_f.html/)).

## Profil du Programme des sites contaminés du PAN

Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC), en tant que gardien de la plupart des terres fédérales du Nord, gère les biens abandonnés et contaminés qui se trouvent dans les trois territoires canadiens. Au 31 mars 2004, on recensait dans le Nord 378 sites contaminés (évalués et présumés) devant notamment faire l'objet d'évaluations, de travaux d'assainissement ou d'initiatives de gestion des risques.

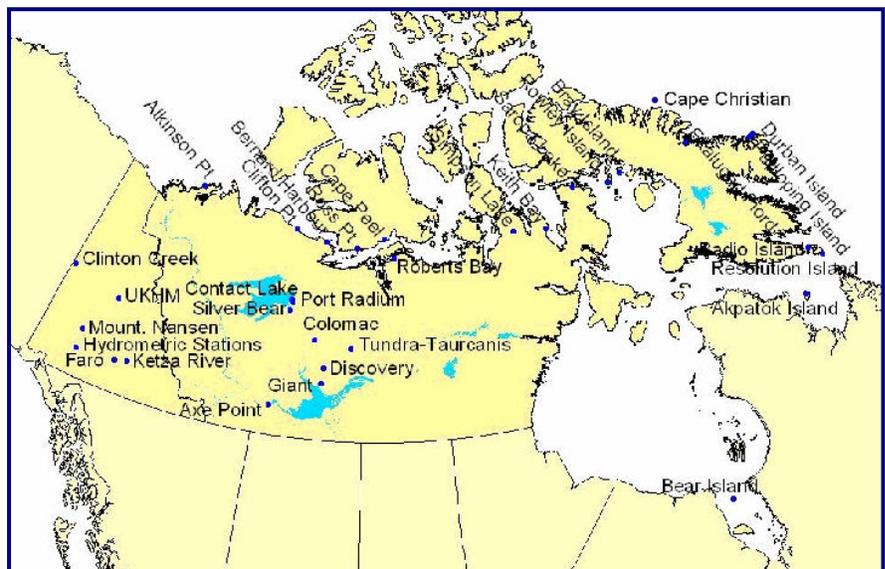
Le PSC est responsable de la gestion de ces sites contaminés et, de ce fait, doit s'assurer que la santé des personnes et de l'environnement n'est pas mise en péril.

Maintenant que les attributions de gestion des terres et des ressources au Yukon ont été transférées et qu'il est prévu de faire de même aux Territoires du Nord-Ouest (T.N.O.), AINC

collabore avec les Premières nations et les Inuits pour gérer ces sites contaminés. On peut voir, à la **figure 1**, l'emplacement des sites prioritaires dans le nord du Canada.

Pour assurer une gestion efficace de ces sites uniques, l'équipe spécialisée du PSC a accueilli quatre nouveaux membres au cours de l'exercice, portant ainsi son effectif à 23 personnes. Deux membres de l'équipe sont affectés à l'administration centrale d'AINC à Gatineau, au Québec, les autres étant répartis dans trois bureaux régionaux : T.N.O. (12,5); Yukon (5); Nunavut (3,5). Le personnel du PSC d'AINC profite de l'expertise technique de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) et du soutien continu de spécialistes d'autres ministères. Le **tableau 1** ci-après résume les activités du personnel du PSC.

Figure 1 : Carte des sites prioritaires<sup>2</sup>



<sup>2</sup> Pour en savoir davantage au sujet des sites prioritaires, voir la section « Mesure du rendement ». Il est à noter également que la mine Silver Bear comprend quatre sites, ce qui porte le nombre total des sites prioritaires à 36.

**Tableau 1 : Sommaire des activités du personnel du PSC**

Planification et gestion de programmes/projets	Mise en œuvre de programmes/projets (activités aux sites)	Administration et soutien de programmes/projets
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaboration de politiques</li> <li>• Planification annuelle</li> <li>• Planification à long terme</li> <li>• Élaboration de procédures</li> <li>• Examens, évaluations et audits</li> <li>• Production de rapports</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étude et évaluation de sites</li> <li>• Entretien et suivi</li> <li>• Assainissement de sites</li> <li>• Surveillance de sites</li> <li>• Approbations réglementaires</li> <li>• Consultations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liaison avec les ministères et les organismes fédéraux</li> <li>• Soutien fonctionnel à d'autres secteurs d'AINC</li> <li>• Communications</li> <li>• Coordination avec les gouvernements territoriaux</li> <li>• Ressources humaines</li> <li>• Fourniture de biens et de services</li> <li>• Gestion financière et rapports</li> <li>• Gestion de l'information</li> <li>• Formation</li> <li>• Soutien juridique</li> <li>• Soutien technique (sciences et analyses)</li> <li>• Aide administrative</li> </ul>

## Vision

La vision du PSC est de :

gérer les sites contaminés d'une façon rentable et uniforme afin de réduire et d'éliminer, dans la mesure du possible, les risques pour la santé humaine et l'environnement ainsi que le passif associé à ces sites.

Les moyens utilisés par le PSC pour réaliser cette vision et ses engagements stratégiques sont présentés dans les pages qui suivent. La **figure 2** donne un résumé du rendement global en fonction de l'objectif du programme.

### TRANSFERT

Le transfert d'attributions au Yukon est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2003. L'Accord de transfert d'attributions au Yukon indique que le Yukon joue un rôle important dans la gestion des grandes mines abandonnées se trouvant sur son territoire, et stipule des engagements financiers fédéraux à l'égard de ces sites contaminés. Des négociations semblables ont lieu actuellement avec le gouvernement des T.N.-O. Pour de plus amples renseignements, voir : [http://www.ainc-inac.gc.ca/ps/nap/yna\\_f.html](http://www.ainc-inac.gc.ca/ps/nap/yna_f.html).

Figure 2 : Rendement du PSC – Faits saillants

LÉGENDE	
	Rendement amélioré
	Rendement inchangé
	Rendement à la baisse – mesures requises

GESTION DU PROGRAMME	FINANCES
<ul style="list-style-type: none"> <li> Aucune préoccupation exceptionnelle quant à la conformité</li> <li> Aucune vérification de la conformité menée aux sites principaux</li> <li> Formation dispensée au personnel du programme</li> <li> Plan à long terme approuvé</li> <li> 13 évaluations de sites effectuées en 2003-2004, une augmentation de 5 sites</li> <li> 495 sites doivent être évalués, une baisse de 2 sites</li> </ul>	<p><b>Dépenses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li> Financement à long terme</li> </ul> <p><b>Passif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li> Qualité des estimations du passif améliorées de 12,3 %</li> <li> Estimations du passif total augmentées de 7 %</li> </ul>
	AVANTAGES SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES
	Voir page 19
SITES PRIORITAIRES	
<ul style="list-style-type: none"> <li> 43 sites de catégorie 1 (en vertu du Système de classification national, ou SCN) doivent être assainis, une hausse de 1 site</li> <li> 9 sites ont fait l'objet de travaux d'assainissement, une hausse de 3 sites; aucun site n'a été assaini complètement</li> <li> 6 sites en sont aux étapes 8-10 des travaux du Groupe de travail sur la gestion des sites contaminés (GTGSC) (voir p. 11), une augmentation de 4 sites</li> </ul>	
	POLLUEUR PAYEUR
	<ul style="list-style-type: none"> <li> Nombre de sites contaminés avec responsabilité d'un tiers</li> <li> Nombre de sites avec contribution financière d'un tiers</li> <li> Montant de la contribution par les tiers</li> </ul>

## Gestion et administration des sites contaminés par le PAN

La responsabilité générale du PSC incombe au sous-ministre d'AINC et à la sous-ministre adjointe du PSC. Les aspects principaux de la gestion et de l'administration du PSC sont exposés à l'adresse suivante : [www.ainc-inac.gc.ca/ps/nap/consit/8csrep0102\\_f.html](http://www.ainc-inac.gc.ca/ps/nap/consit/8csrep0102_f.html).

Le changement dans la gestion et l'administration du programme découlant du transfert des attributions au Yukon comprend l'établissement d'un comité directeur supérieur dans le territoire. Ce comité a été créé pour faciliter la prise de décisions communes concernant la gestion de tous les aspects du projet de la mine de Faro et d'autres sites lorsqu'une gestion conjointe AINC-Yukon est prescrite en vertu de l'accord de transfert.

## Mesure du rendement

### Objectifs

Le PSC a établi des objectifs stratégiques pour orienter ses activités. Ces objectifs stratégiques sont exposés à l'adresse : [www.ainc-inac.gc.ca/ps/nap/consit/manpole.html](http://www.ainc-inac.gc.ca/ps/nap/consit/manpole.html).

### Progrès réalisés

Au cours des trois dernières années, le PSC a élaboré et mis en œuvre un cadre de gestion du programme complet qui comprend une politique, une stratégie, un cadre de gouvernance, un cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats et un ensemble de procédures administratives qui documentent la totalité des processus et des procédures du programme visant à promouvoir l'application uniforme du cadre de gestion dans les régions. Pendant l'exercice financier, le PSC a également élaboré un plan

de gestion des sites contaminés qui a été présenté au Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) en juillet 2003. Ce plan fait partie intégrante – et constitue le résultat – du cadre de gestion des sites contaminés du PAN. Il expose l'approche adoptée pour atteindre les objectifs du programme au cours des cinq années à venir. Il expose aussi des projets d'investissements totalisant 400 millions de dollars à 30 sites (qui représentent les plus importants éléments du passif du Ministère). De ces sites, 21 seront assainis et neuf seront en voie de l'être au cours des cinq prochaines années.

Les progrès enregistrés par le programme à l'égard de ses objectifs stratégiques sont exposés dans les sections qui suivent.

### Gestion

Le processus de planification et d'approbation de projets du PSC a évolué au cours des dernières années, étant donné l'augmentation de la complexité et des coûts des projets. Le PSC a élaboré un document de planification et d'approbation de projet (PAP) pour présenter et traiter les demandes de financement annuel. Ce document est le principal outil de soutien à la décision pour établir les besoins en financement pluriannuel du programme et avoir accès aux fonds du PAASCF. Le document de PAP fournit suffisamment de détails sur les projets pour permettre aux gestionnaires de programme d'établir leurs objectifs et leurs cibles de rendement, d'établir des plans de travail pour des périodes de cinq ans et de prévoir l'attribution annuelle des ressources afin de combler les besoins du programme et de gérer le risque.

En 2003, on a modifié l'approche à deux niveaux du cadre de gestion du PSC concernant l'établissement des priorités pour l'harmoniser avec le système à deux niveaux du PAASCF. Les évaluations des priorités sont maintenant effectuées en fonction de l'information présentée dans les documents de planification et d'approbation de projet qui sont élaborés et mis à jour chaque année.

L'échelle et la portée du problème des sites contaminés du Nord ont pris de l'ampleur avec

le temps, mais les ressources en gestion des programmes à l'échelle nationale et régionale n'ont pas suivi la cadence, tant sur le plan de l'expertise que de la capacité. Pendant la période de référence, le PSC a entrepris un examen de ses activités pour évaluer l'adéquation des ressources en personnel et des compétences disponibles et pour formuler des recommandations en matière de dotation et de changements organisationnels pour assurer la bonne marche du programme et l'atteinte des buts fixés. Les recommandations découlant du présent examen seront prises en considération et mises en oeuvre, au besoin, au cours du prochain exercice financier et après.

Pour assurer un suivi des progrès accomplis aux sites contaminés, le PAN tient une base de données des sites contaminés et des décharges. En avril 2003, on a transféré cette base autonome dans un système Oracle en ligne pour en faciliter l'accès et en améliorer les fonctionnalités. On a utilisé la base avec succès pour télécharger des informations sur les sites contaminés du PSC du PAN au SCT le 1<sup>er</sup> novembre 2003 afin de les verser dans le Répertoire fédéral des sites contaminés (<http://publiservice.tbs-sct.gc.ca/dfrp-rbif/cs-sc/home-accueil.asp>). En revanche, le programme éprouve certaines difficultés à assurer une utilisation uniforme de la base de données dans l'ensemble des régions. La formation sur la base de données sera poursuivie au cours de l'exercice 2004-2005 pour résoudre le problème. On prévoit aussi l'ajout d'un composant SIG en 2004-2005.

En plus des informations sur les sites contaminés, la base de données sur les sites contaminés et les décharges du PAN contient des informations sur les décharges et d'autres dangers physiques qui présentent une menace potentielle pour la santé et la sécurité des personnes et un passif pour le Ministère. Même s'ils ne sont pas visés par la politique de gestion des sites contaminés du SCT, les dangers physiques (p. ex. les entrées ouvertes de mines abandonnées, les barrages et d'autres ouvrages présentant des problèmes de stabilité géotechnique) doivent être régis par le PAN.

Au 31 mars 2004, on dénombrait 1 826 sites (contaminés et avec dangers physiques) dans le répertoire des sites contaminés et des

décharges du PAN, soit trois de plus qu'en 2002-2003.

De ces 1 826 sites :

- 977 ont été évalués et n'exigent aucune autre mesure ou ont été assainis;
- 838 doivent encore faire l'objet de mesures, y compris une évaluation, des travaux d'assainissement ou des mesures de gestion des risques;
- 11 sont des passifs éventuels<sup>3</sup>.

Des 838 sites qui doivent toujours faire l'objet de mesures, 343 (15 de plus que l'an dernier) ont été évalués et 495 sont en attente d'évaluations ou d'inspections pour qu'on puisse déterminer le niveau de contamination, le cas échéant. Le **tableau 2** indique le nombre de sites contaminés et de dangers physiques évalués et présumés par région.

**Des 1 826 sites contaminés du PSC, 53,5 % ont été évalués et ne doivent faire l'objet d'aucune mesure supplémentaire ou ont été assainis – ce qui réduit le risque pour la santé des personnes et de l'environnement et le passif associé aux sites.**

<sup>3</sup> Un passif éventuel est une condition ou une situation qui comporte une incertitude quant à la possibilité d'un gain ou d'une perte pour une organisation. L'incertitude sera résolue quand un ou plusieurs événements surviendront ou ne surviendront pas. La résolution de l'incertitude peut confirmer l'acquisition d'un actif ou la réduction d'un passif, la perte ou la diminution d'un actif ou la création d'une dette ou, encore, l'incapacité d'établir un responsable pour l'assainissement des lieux.

Le nombre de cas de passifs éventuels a diminué de moitié comparativement à l'année dernière en raison d'une double comptabilisation ainsi que du transfert, dans le cadre du transfert d'attributions, au Yukon de quelques sites faisant partie du passif éventuel.

**Tableau 2 : Nombre de sites contaminés (S.C.) et de dangers physiques (D.P.) (2004)**

Région	S.C.	D.P.		S.C.	D.P.		
	Évalués		Sous-total	Présumés		Sous-total	Total
Yukon	11	43	54	14	61	75	129
T.N.-O.	29	127	156	181	77	258	414
Nunavut	26	107	133	117	45	162	295
<b>Total</b>	<b>66</b>	<b>277</b>	<b>343</b>	<b>312</b>	<b>183</b>	<b>495</b>	<b>838</b>

Comparativement à l'année dernière, le nombre de sites contaminés évalués a augmenté de trois (un au Yukon et deux au Nunavut). Le nombre de dangers physiques évalués a pour sa part augmenté de 12 (tous au Yukon). Le nombre de sites contaminés présumés a diminué de deux dans les T.N.-O.

Lorsque vient le temps de déterminer le niveau de contamination d'un site particulier et de le classer, le programme utilise le système national de classification (SNC) du Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME). Les sites sont classés de la façon suivante :

- Classe 1 :** Action nécessaire
- Classe 2 :** Action vraisemblablement nécessaire
- Classe 3 :** Action pourrait être nécessaire
- Classe N :** Action vraisemblablement non nécessaire
- Classe I :** Information insuffisante

Le **tableau 3** indique la classification des sites par rapport à l'année précédente. La plus grande différence réside dans le nombre accru de sites de classe 3<sup>4</sup>.

**Tableau 3 : Classification des sites selon le CCME (2002-2004)<sup>5</sup>**

Classe	2002-2003	2003-2004
<b>1</b>	42	43
<b>2</b>	15	14
<b>3</b>	5	9
<b>N</b>	1	0
<b>I</b>	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>63</b>	<b>66</b>

<sup>4</sup> Comme l'exige le PAASCF, le PSC a dû s'assurer que toutes les cotes SNC attribuées aux sites étaient fiables. Le PSC a retenu les services de TPSGC pour examiner les rapports d'évaluation et pour réévaluer de façon uniforme toutes les cotes, ce qui a amélioré la fiabilité de nos cotes pour les classes SNC.

<sup>5</sup> Note : Sept de ces sites de classe 1 SNC font l'objet d'une gestion ou d'une surveillance du risque et, par conséquent, ne nécessitent pas l'affectation de ressources importantes.

### MINE UNITED KENO HILL

Le site de la mine UKH a un passé riche en rebondissements : d'anciens exploitants n'ont pas respecté les modalités de leur permis d'utilisation de l'eau, la mine a changé de propriétaire à de nombreuses reprises, et les propriétaires n'ont pas respecté les engagements et les échéanciers stipulés dans leurs accords. Le site est actuellement régi par le gouvernement du Yukon, avec le soutien financier d'AINC. L'accord de transfert des attributions au Yukon prévoit qu'AINC doit financer le nettoyage des lieux. La situation s'améliore maintenant à la mine UKH :

- les travaux d'entretien et de suivi ont été terminés en 2003-2004;
- les déchets chimiques dangereux ont été retirés du site;
- les études et les évaluations du site sont également terminées :
  - inventaire et évaluation des BPC;
  - classement par priorité des problèmes de sécurité et d'environnement;
  - évaluation des produits chimiques dangereux;
  - optimisation du traitement de l'eau.

Un prélèvement continu d'eau a également lieu à mine UKH, et on prévoit que les travaux d'assainissement auront lieu en 2004-2005.



Étang de résidus à la mine UKH

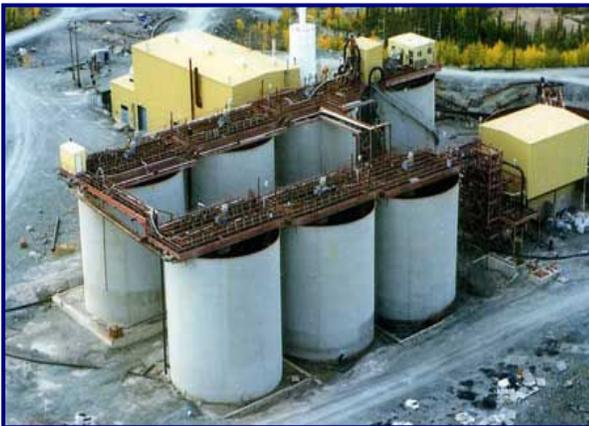
### MINE GIANT

La majorité des travaux et des coûts concernant le site de la mine Giant se rattachent à un système de pompage et de distribution de l'eau mis en place pour éviter que la mine soit inondée. L'équipe du projet d'assainissement de la mine travaille à la description du projet de gestion du trioxyde de diarsenic, laquelle devrait être complétée à l'automne 2004. Cette description sera incorporée au plan global d'assainissement de la mine. Pendant la période de référence, le personnel d'AINC a tenu 20 réunions d'information publique pour discuter des solutions de recharge applicables à la gestion du trioxyde de diarsenic présent sur le site et a tenu un atelier de deux jours en mai 2003 pour choisir une solution. Cet atelier a marqué une étape importante dans l'obtention de l'appui du public pour faire passer le projet au prochain échelon.

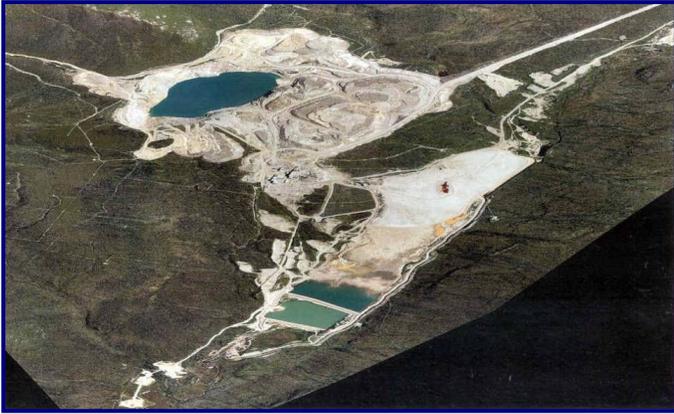
Une gestion des risques entièrement nouvelle, inspirée des pratiques exemplaires utilisées dans le secteur privé, a été mise à l'essai à la mine Giant. Elle a donné lieu à la mise en œuvre de mesures d'atténuation du risque dans le cadre de l'entretien continu et du suivi de la mine et nous a aidés à arrêter notre choix sur la congélation *in-situ* ainsi qu'à définir les changements à apporter dans l'approche du PSC concernant la gestion du risque (voir Orientations futures).

Pour obtenir de l'information générale sur le site de la mine Giant, visiter le site Web :

<http://nwt-tno.inac-ainc.gc.ca/giant/>



Installation de traitement des résidus de la mine Giant



Vue de la mine de Faro



Excavation de sol à la mine de Faro

#### ILE RESOLUTION

Des travaux d'assainissement de plus de 4 millions de dollars ont été effectués au site de l'île Resolution en 2002-2003. D'importants progrès ont aussi été réalisés pendant la présente période de référence, où plus de 12 millions de dollars ont été investis dans l'assainissement du site, notamment pour :

- l'excavation des sols contaminés par les BPC et d'autres contaminants (plus de 3 200 m<sup>3</sup>);
- l'expédition de plus de 2 000 m<sup>3</sup> de sols contaminés à l'extérieur du site;
- la mise sur pied d'un laboratoire d'analyse des sols;
- l'enlèvement des conduites d'eau doublées d'amiante;
- la démolition d'une vieille installation de stockage des BPC;
- l'aménagement de puits de surveillance;
- l'incinération d'environ 53 000 litres de produits pétroliers, d'huiles et de lubrifiants de rebut.

Le progrès est positif. Presque deux fois plus d'huiles usées ont été incinérées comparativement à la période de référence précédente. La construction d'une décharge de niveau II a été amorcée, ce qui jette les bases de l'infrastructure nécessaire aux activités d'élimination futures.

#### FARO

Le complexe minier de Faro est situé dans le centre du Yukon, à environ 200 km au nord-nord-est de Whitehorse. On y accède par la ville de Faro, qui se trouve à environ 25 km vers le sud par la route. Actuellement, un séquestre par intérim nommé par le tribunal (en avril 1998) et financé par AINC surveille les programmes d'entretien continu et de suivi du site. La mine n'a pas été exploitée depuis que l'entreprise a cessé ses activités à la fin de 1997. Des activités d'entretien et de suivi environnemental, principalement le traitement des effluents ainsi que l'entretien et la réparation de l'infrastructure, ont été effectuées tout au long de la période de référence. Les gouvernements fédéral et territorial ont essayé, sans y parvenir, de vendre le bien ou de trouver un exploitant privé. En 2003, on a déterminé que le bien n'était pas viable économiquement. La planification est donc passée à l'étape de la fermeture finale et permanente du site. Les risques en matière de santé et de sécurité sont gérés, y compris les bâtiments désuets, les excavations à ciel ouvert et l'exposition potentielle au plomb. La mine a également eu une incidence sur l'utilisation traditionnelle de la région de Faro par les Déna de Ross River, lesquels ont exprimé leurs préoccupations quant à l'impact des activités minières et des résidus miniers sur la faune. Parmi les travaux réalisés à la mine pendant la période de référence, mentionnons :

- l'élimination des rejets d'eaux contaminées; (environ 9,0 milliards de litres d'eau sont traités sur le site chaque année);
- l'achèvement de la brèche dans le barrage d'approvisionnement en eau douce;
- le dépôt de la demande pour un nouveau permis d'utilisation de l'eau; le permis a été délivré en mars 2004;
- la tenue d'évaluations environnementales;
- l'animation de consultations publiques;
- le lancement d'études sur le déclassement des résidus et sur les solutions à envisager pour la fermeture.

L'accent demeure sur la limitation du risque pour l'environnement et le rejet dans le milieu environnant d'effluents conformes aux limites imposées par le permis d'utilisation de l'eau. AINC a dépensé environ 14 millions de dollars pour des activités à la mine de Faro, ce qui représente presque 23 % des dépenses totales du programme.

#### BAIE KITTIGAZUIT

Une grande partie des travaux d'assainissement prévus au site de la baie Kittigazuit étaient complétés à la fin de l'été et à l'automne 2003 en vertu d'un accord de contribution avec Inuvialuit Projects Inc., filiale de la Inuvialuit Development Corporation. La deuxième phase du nettoyage, qui s'est également déroulée pendant la période de référence 2003-2004, comprenait un important programme de localisation des hydrocarbures. Les résultats de ces travaux ont débouché sur le plan de travail 2004-2005, lequel porte sur la contamination du site par les hydrocarbures (qui dépasse les critères industriels), ainsi que sur un relevé géophysique qu'on prévoit mener pour s'assurer qu'il n'y a pas d'autres sources de contamination souterraine.

## Sites prioritaires

Les sites qui font partie de la classe 1 du SNC sont considérés comme des sites contaminés prioritaires. Ils sont au centre de nombreuses activités du PSC en raison des risques élevés qui s'y rattachent. Le **tableau 4**, à la page suivante, illustre l'état de ces sites selon le processus en dix étapes du groupe de travail sur la gestion des sites contaminés (GTGSC)<sup>6</sup>.

Des 36 sites prioritaires relevés, 13 ont progressé dans le processus en dix étapes par rapport à l'année dernière; 12 sont demeurés au même point; quatre sont nouveaux dans la liste des sites prioritaires. Par exemple, le site du mont Nansen, au Yukon, est passé de l'étape cinq en 2002-2003 à l'étape sept du processus du GTGSC – élaboration d'une stratégie d'assainissement et de gestion des risques. De même, le site du lac Sarcpa, au Nunavut, est passé de l'étape quatre à l'étape huit. Trois sites ont été retirés de la liste des sites prioritaires – le site de Tununuk, dans les T.N.-O., est devenu un passif éventuel, tandis que les sites du lac Nadluardjuk et de la pointe Sturt, dans le Nunavut, ont été reclassés (classe 2). Aucun de ces sites n'est toutefois passé à une étape ultérieure du processus en dix étapes par rapport à l'année dernière.

Les activités qui ont lieu à chaque site varient selon l'étape du processus à laquelle le site se trouve. Le **tableau 5** illustre le nombre de sites où divers types d'activités se sont déroulées au cours des trois derniers exercices financiers.

En 2003-2004, des travaux d'assainissement ont eu lieu à neuf sites de classe 1 (SNC), soit trois de plus que l'année précédente. Ces sites comprennent :

### Yukon

- mine Faro
- mine UKHM
- ruisseau Clinton
- stations hydrométriques
- sites transférés au Yukon

### T.N.-O.

- mine Colomac
- mine Giant
- mines Silver Bear

### Nunavut

- Île Resolution



Surveillance de la qualité de l'eau s'écoulant des résidus à Colomac

<sup>6</sup> Pour plus d'informations sur le processus en dix étapes, voir notre site Web : [http://www.ainc-inac.gc.ca/ps/nap/consit/14csrep0102\\_f.html](http://www.ainc-inac.gc.ca/ps/nap/consit/14csrep0102_f.html).



**COLOMAC**

Colomac est une mine d'or abandonnée située dans les T.N.-O. et dont AINC est responsable depuis 1999. AINC et les Tlicho ont établi un partenariat pour gérer le site à tous les niveaux. Ensemble, ils ont évalué des options pour l'assainissement des lieux et se sont entendus sur l'approche la plus appropriée pour protéger l'environnement. Les participants au projet procèdent actuellement au rassemblement des connaissances traditionnelles et à leur incorporation au plan de travail pour l'assainissement du site. Les résultats de 2003- 2004 ont été orientés sur la gestion de l'eau et des résidus, les travaux sur les routes et la piste d'atterrissage, la poursuite des évaluations, la consultation des collectivités touchées, l'apport d'améliorations aux baraquements et autres installations, comme de nouveaux réservoirs de carburant, et la surveillance continue. Les responsables du projet de Colomac comptent obtenir des approbations réglementaires pour le plan d'assainissement et procèdent à des travaux d'assainissement préliminaires en vue des travaux d'assainissement à grande échelle qui devraient avoir lieu en 2006 et après.



Vues aériennes de la mine Colomac

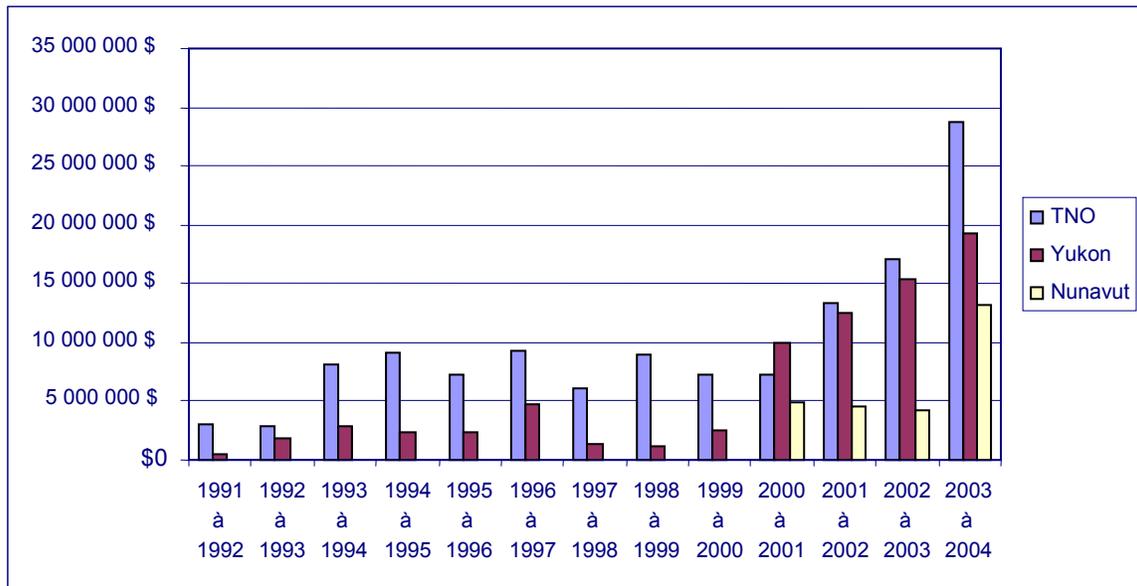


**Finances**

**Dépenses**

Le PSC a dépensé environ 61,5 millions de dollars en 2003-2004, soit environ 24,4 millions de plus que l'exercice précédent. La **figure 3** illustre les dépenses du programme par région au cours des 13 derniers exercices. Au cours des dernières années, le budget du programme a augmenté de façon constante en raison de l'ajout de grandes mines abandonnées au répertoire du PSC.

**Figure 3 : Dépenses par région (1991-2004)**



Le **tableau 6** illustre les dépenses par site au cours des trois derniers exercices fiscaux et indique les principales activités financées. Comme on peut le constater, certains sites ont fait l'objet de travaux d'évaluation dans le passé, mais aucun autre travail n'a été effectué. Vu que les ressources du PSC sont limitées, les fonds sont réservés pour les sites prioritaires. Ainsi, lorsque l'évaluation d'un site révèle la présence de contaminants, l'assainissement du site peut être reporté si le risque présent est jugé moins prioritaire.

### Légende

Entretien continu et suivi		Surveillance	
Évaluation		Gestion de projet	
Approbations réglementaires		Travaux urgents	
Consultation			
Assainissement			

**Tableau 6 : Dépenses par site (2001-2004)**

Nom du site	2001-2002	2002-2003	2003-2004
<b>TERRITOIRES DU NORD-OUEST</b>			
Pointe Axe	152 694 \$ 		32 500 \$ 
Lac Beaverlodge			8 142 \$ 
Cat & Grainger Camp	464 374 \$ 		
Colomac	5 382 455 \$   	8 157 833 \$       	16 534 508 \$       
Lac Contact	11 043 \$ 	4 820 \$ 	7 200 \$ 
Discovery	90 000 \$ 	398 247 \$   	405 922 \$      
Giant	5 218 000 \$    	5 751 500 \$     	8 268 349 \$       
Rivière Horton		20 000 \$ 	41 000 \$ 
Rivière Jean Marie		28 155 \$ 	14 000 \$ 
Baie Kittigazuit		800 000 \$ 	836 000 \$   
Port Radium	1 775 000 \$ 	1 500 000 \$   	2 126 000 \$   
Rayrock	206 000 \$ 	140 000 \$ 	105 000 \$ 
Silver Bear		103 086 \$ 	38 800 \$ 
Tundra	135 000 \$ 	71 868 \$  	166 451 \$ 
<b>Sous-total</b>	<b>13 434 566 \$</b>	<b>16 975 509 \$</b>	<b>28 583 872 \$</b>

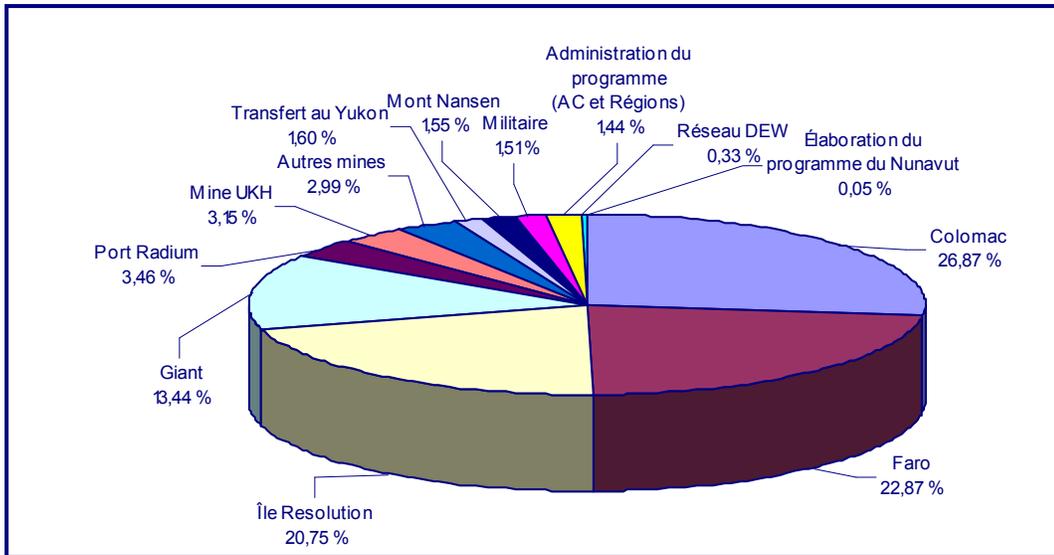
Nom du site	2001-2002	2002-2003	2003-2004
<b>YUKON</b>			
Arctic Gold & Silver	24 000 \$ 	2 500 \$ 	7 000 \$ 
Ruisseau Brook's	77 000 \$ 	2 000 \$ 	8 000 \$ 
Ruisseau Clinton	140 000 \$ 	500 000 \$ 	863 235 \$ 
Faro	8 263 000 \$ 	13 124 750 \$ 	14 068 369 \$ 
Stations hydrométriques			113 000 \$ 
Rivière Ketzá	125 000 \$ 		
Mont Nansen	2 050 000 \$ 	1 665 000 \$ 	953 088 \$ 
Rivière Peel	986 000 \$ 	2 000 \$ 	14 000 \$ 
Snag	5 000 \$ 	3 500 \$ 	8 000 \$ 
UKHM	850 000 \$ 		1 935 408 \$ 
Résidus du site Venus	2 000 \$ 	1 500 \$ 	6 000 \$ 
Transfert au Yukon			982 000 \$ 
<b>Sous-total</b>	<b>12 522 000 \$</b>	<b>15 301 250 \$</b>	<b>18 958 100 \$</b>

\* Les dépenses relatives au transfert des attributions au Yukon se rapportent à des centaines de petites décharges réparties dans le territoire qui ont été groupées sous un même nom. Dans le cadre de l'accord de transfert des attributions, 2 millions de dollars/an ont été réservés pour les neuf prochaines années pour nettoyer ces sites. Le PSC pouvait dépenser un peu moins de 1 million de dollars seulement au cours de l'exercice 2003-2004.

Nom du site	2001-2002	2002-2003	2003-2004
<b>NUNAVUT</b>			
Île Akpatok			2 500 \$ 
BAF 3 - île Breevort		11 300 \$ 	
Île Bear	73 000 \$ 		
Bernard Harbour		22 280 \$ 	
Cap Christian	91 905 \$ 	27 900 \$ 	29 760 \$ 
Cap Peel		22 280 \$ 	
Pointe Clifton		22 280 \$ 	
Île Durban		27 900 \$ 	29 400 \$ 
Fjord Ekalugad		27 900 \$ 	29 610 \$ 
Élaboration du programme du Nunavut			32 566 \$ 
Île Padloping	91 500 \$ 	27 900 \$ 	28 550 \$ 
Île Radio	83 000 \$ 		
Île Resolution	4 235 202 \$ 	4 015 000 \$ 	12 766 714 \$ 
Baie Roberts			75 000 \$ 
Pointe Ross		22 280 \$ 	
Lac Sarcpa		2 000 \$ 	104 247 \$ 
<b>Sous-total</b>	<b>4 574 607 \$</b>	<b>4 229 020 \$</b>	<b>13 098 347 \$</b>
<b>Administration du programme (AC et Régions)</b>		<b>599 724 \$</b>	<b>885 843 \$</b>
<b>Total</b>	<b>30 531 173 \$</b>	<b>37 105 503 \$</b>	<b>61 526 162 \$</b>

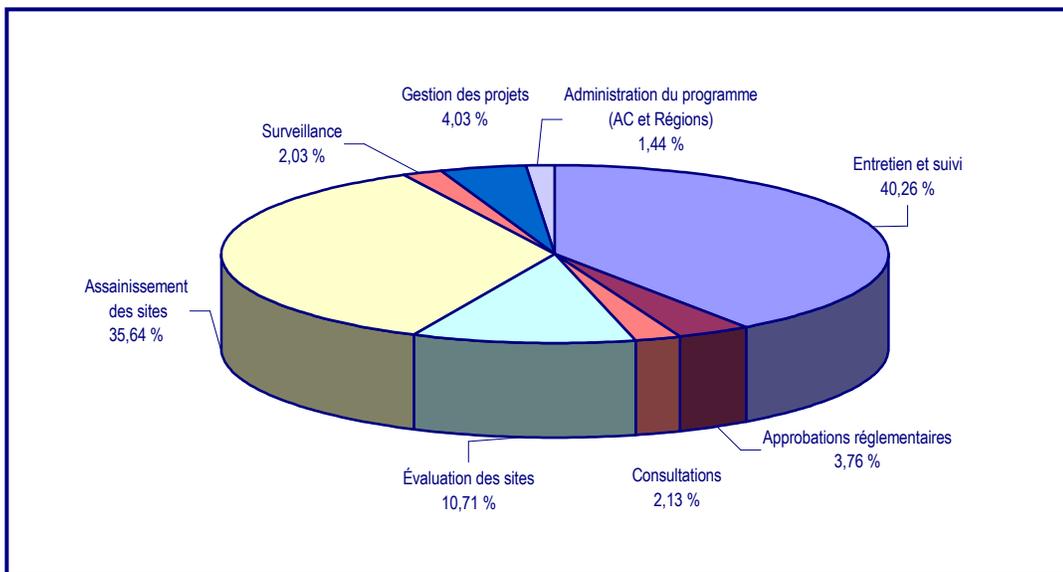
La **figure 4**, qui indique la proportion des dépenses par site en 2003-2004, illustre clairement que la plus grande part des dépenses du programme vise les grandes mines.

**Figure 4 : Proportion des dépenses par site (2003-2004)**



Comme il est indiqué ci-dessus, la plus grande part des dépenses du programme vise les grandes mines. Par activité, la plus grande part des sommes dépensées en 2003-2004 ont été affectées à l'entretien et au suivi (40 %) et à l'assainissement des sites (35 %). La **figure 5** illustre les dépenses du PSC par activité.

**Figure 5 : Dépenses du programme par activité (2003-2004)**



La principale source de financement qui a permis au PSC d'entreprendre ces activités et d'effectuer un certain nombre de réalisations aux sites prioritaires est le Plan d'action accéléré des sites contaminés fédéraux (PAASCF). Pendant l'exercice 2003-2004, le PSC a reçu 39,4 millions de dollars du

PAASCF, soit 60 % de son budget total. Sans cette injection de fonds, le programme n'aurait pas pu entreprendre autant d'activités dans autant de sites. Comme l'illustre le **tableau 7**, le reste du financement a été assuré par des fonds ministériels.

**Tableau 7 : Sources de financement du PSC (1999-2004)**

Source de financement	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
AINC	9 868 747 \$	21 139 607 \$	8 621 000 \$	27 843 503 \$	22 468 514 \$
Intégrité des programmes	0 \$	0 \$	19 023 435 \$	9 262 000 \$	0 \$
IFESC / PAASCF *	0 \$	1 000 000 \$	1 925 000 \$	0 \$	39 439 200 \$
<b>TOTAL</b>	<b>9 868 747 \$</b>	<b>22 139 607 \$</b>	<b>29 569 435 \$</b>	<b>37 105 503 \$</b>	<b>61 907 714 \$</b>

\* Des fonds de l'Initiative fédérale d'évaluation des sites contaminés (IFESC) ont été attribués par le Conseil du Trésor en 2000-2002 pour l'évaluation des sites. Le Plan d'action accéléré des sites contaminés fédéraux (PAASCF) a été conçu pour faire face aux importantes responsabilités financières et environnementales associées aux sites; sa mise à exécution a débuté en 2003-2004.

Note : Une somme de 381 552 \$ a été reçue en 2003-2004 et n'a pas été dépensée.

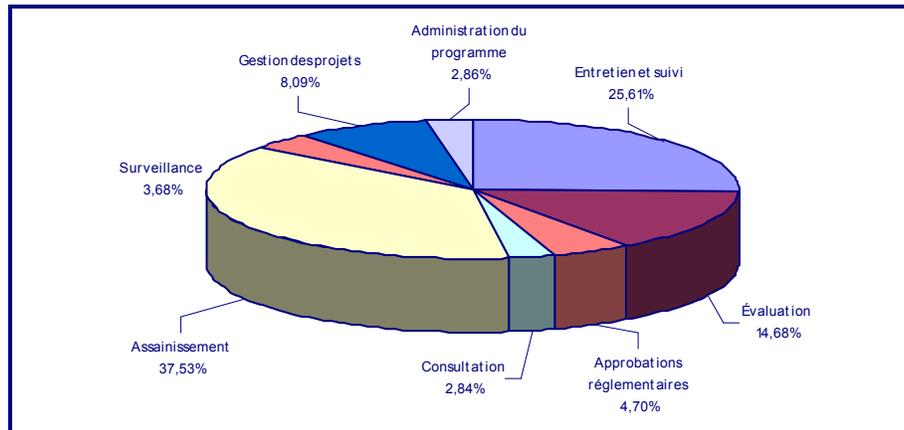
D'après le nombre de sites prioritaires inscrits au répertoire du PSC et les activités à réaliser pour que le programme respecte toutes les exigences de la réglementation et des politiques, 69,9 millions de dollars seront nécessaires pour l'exercice 2004-2005. La **figure 6**, qui illustre les prévisions budgétaires pour l'exercice 2004-2005, indique que l'assainissement, l'entretien et le suivi accapareront encore la majeure partie du budget du PSC. La projection pour 2004-2005 marque cependant un changement au chapitre des dépenses. L'assainissement devrait représenter la plus grande partie du budget. Les coûts d'entretien et de suivi devraient continuer à diminuer au fur et à mesure que les principales mines sont fermées et les sites restaurés.

#### PAASCF

Le Plan d'action accéléré des sites contaminés fédéraux (PAASCF) est une collaboration de divers ministères et organismes fédéraux dont le but est de relever les sites contaminés à haut risque, d'établir l'ordre des priorités ainsi que de fournir ensuite le financement nécessaire à la gestion du risque et/ou à l'assainissement des sites présentant le plus de risques. Le PAASCF est un mécanisme à long terme qui permet d'accélérer l'assainissement des sites fédéraux contaminés à risque élevé et, ainsi, de réduire les responsabilités financières qui s'y rattachent. On s'attend à ce que le programme réduise le passif fédéral de presque 700 millions \$ au cours de ses cinq premières années d'existence.

Environnement Canada et le Secrétariat du Conseil du Trésor administrent ensemble le PAASCF. L'exécution du programme est assurée par des ministères qui possèdent des sites contaminés à risque élevé (désignés sous le nom de « ministères chargés de la garde »). L'expertise technique est fournie par trois ministères possédant les ressources utiles – Environnement Canada, Santé Canada et Pêches et Océans Canada.

Figure 6 : Prévisions budgétaires par activité (2004-2005)



### Passifs

Les passifs associés aux sites contaminés dont AINC est responsable sont déterminés d'après des fondements techniques et des rapports d'inspection établis par du personnel qualifié. Afin d'assurer un suivi de la qualité des évaluations des passifs, le programme surveille le pourcentage d'évaluations indicatives par rapport au pourcentage d'évaluations fondées utilisées pour déterminer les passifs liés aux sites. Les évaluations fondées sont considérées comme étant de meilleure qualité et plus fiables. Au 31 mars 2004, 26,6 % des passifs étaient fondés, ce qui révèle une augmentation de la qualité des évaluations des passifs de 12,3 % par rapport à l'année précédente. La majorité des évaluations des passifs (73,4 %) sont indicatives et feront l'objet d'évaluations plus poussées.

Comme les sites font continuellement l'objet d'évaluations et de travaux d'assainissement à divers niveaux, les chiffres relatifs aux passifs peuvent varier d'une année à l'autre. À un certain nombre de sites miniers, le délai de la fermeture et de la remise en état des lieux accroît sensiblement le passif en raison des coûts annuels élevés d'entretien et de suivi. Au 31 mars 2004, AINC était responsable d'un passif total d'environ 804 millions de dollars, en hausse de 7 % sur le passif de 754 millions de dollars calculé pour 2002-2003. Bien que le passif soit plus élevé, on considère que le chiffre est plus exact en raison des travaux

d'évaluation effectués pendant l'année. La majeure partie de ce passif provient de 36 sites qui ont été désignés comme hautement prioritaires. Le site de la baie Kittigazuit, dans les T.N.-O., n'a pas été retiré de la liste au cours du présent exercice comme on l'avait prévu, car son assainissement n'est pas terminé. Il devrait l'être en octobre 2004.

L'achèvement des travaux d'assainissement et la poursuite des évaluations font varier le passif total du Ministère. Le **tableau 8** et le **tableau 9** indiquent la valeur du passif total du programme par région, en dollars, et par proportion régionale (pourcentage du passif dans chaque région). Comparativement à l'année précédente, le passif a augmenté dans toutes les régions. Si on fait une comparaison sur trois ans, cependant, le passif du Yukon a augmenté de 43 %, tandis que celui des T.N.-O. a diminué de 6 %. Le passif du Nunavut n'a affiché qu'une légère augmentation au cours des trois périodes de référence. Le passif du Yukon a augmenté de façon substantielle en raison des évaluations menées à la mine de Faro, qui ont révélé un passif plus élevé, et parce que le site de la mine United Keno Hill n'est plus désigné comme un passif éventuel<sup>7</sup>. La diminution enregistrée du côté des T.N.-O. s'explique par la réduction du passif au site du lac Contact, l'assainissement réalisé au site de la baie

<sup>7</sup> Voir la définition de « passif éventuel » à la page 6 du présent rapport.

Kittigazuit et le reclassement du site de Tununuk en tant que passif éventuel. Le passif du Nunavut a quant à lui augmenté à la suite de travaux d'évaluation qui nous ont permis de recenser de nouveaux sites contaminés, tels que la mine de la baie Roberts, et de l'augmentation des évaluations pour d'autres sites (île Radio et pointe Clifton).

**Tableau 8 : Passif par région (2001-2004)**

Région	Estimation des coûts d'évaluation et d'assainissement			
	Passif			
	2001-2002	2002-2003	2003-2004	% Changement 2001-2004
Yukon	226 851 400 \$	283 781 000 \$	323 386 000 \$	+43 %
T.N.-O.	341 730 000 \$	316 227 505 \$	321 720 643 \$	-6 %
Nunavut	154 653 000 \$	153 853 000 \$	158 840 110 \$	+3 %
<b>Total</b>	<b>723 234 400 \$</b>	<b>753 861 505 \$</b>	<b>803 946 753 \$</b>	<b>+11 %</b>

Sur le plan des proportions régionales, 40 % du passif du Ministère se trouve au Yukon et dans les T.N.-O., et 20 % au Nunavut. Cependant, la majorité du passif total (70 %) est associée à cinq sites majeurs du PSC – mine de Faro, mine UKH (Yukon), mine Giant, mine de Colomac (T.N.-O.) et site de l'île Resolution (Nunavut).

**Tableau 9 : Proportions régionales du passif (2001-2004)**

Région	Proportion régionale des coûts estimés d'évaluation et d'assainissement		
	Passif		
	2001-2002	2002-2003	2003-2004
Yukon	31 %	38 %	40 %
T.N.-O.	47 %	42 %	40 %
Nunavut	21 %	20 %	20 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

## Avantages sociaux et économiques

La mise en œuvre des projets de gestion des sites contaminés dans le nord du Canada a un effet substantiel sur le bien-être économique des territoires. Le PSC s'assure que les avantages sociaux et économiques des activités des projets profitent, dans la mesure du possible, aux collectivités nordiques et autochtones.

L'information concernant les principaux projets qu'on a recueillie au cours des dernières années soutient l'objectif voulant que les projets d'assainissement aient une influence positive sur les économies locales.

L'augmentation de la qualification de la main-d'œuvre locale est un objectif du programme qui est essentiel à sa réussite. À l'île Resolution, 91 % du personnel affecté au projet est inuit, et 20 % des jours-personnes ont été consacrés à la formation en 2003-2004.

Les projets du PSC soutiennent les collectivités locales par les emplois qu'ils procurent et par l'achat de biens et de services auprès des fournisseurs de la région. À la mine Giant, par exemple, presque 6 millions de dollars ont été injectés dans l'économie locale par l'achat de biens et de services auprès des fournisseurs locaux. À la mine de Faro, 7,3 millions de dollars ont été injectés dans l'économie du Yukon en 2003-2004. Les dépenses relatives à l'ouverture d'une brèche dans le barrage d'approvisionnement en eau douce ont à elles seules permis l'injection de 1,4 million de dollars au Yukon sous la forme d'emplois pour les gens de la place et de soutien technique.



**Débarquement d'un camion à la mine de Colomac**

**MINE DISCOVERY**

Les travaux accomplis sur le terrain par Aboriginal Engineering comprenaient la surveillance des lieux, la stabilisation de l'érosion et l'amélioration de la végétation. Quatre employés autochtones ont cumulé 405 heures. La formation, dispensée à tous les employés présents sur le site, portait notamment sur :

- la manutention des matières dangereuses;
- la lutte contre l'érosion;
- la logistique des projets;
- la supervision;
- la planification des projets;
- l'assainissement des sites;
- l'échantillonnage de l'eau.

**ÎLE RESOLUTION**

Qikiqtaaluk Corporation, entreprise inuite, a été engagée par AINC pour effectuer l'assainissement des sols contaminés (principalement pour les BPC) du site de l'île Resolution. Les retombées du projet sur l'emploi et le pourcentage de la main-d'œuvre inuite participant au projet sont significatifs. Le tableau suivant illustre la progression régulière du pourcentage d'Inuits prenant part au projet de l'île Resolution par rapport à l'ensemble de la main-d'œuvre employée. Il indique également les sommes dépensées en salaires et en honoraires sur une période de cinq ans. Le total des salaires et des honoraires varie selon le travail effectué chaque année.

Année	1999	2000	2001	2002	2003
<b>Pourcentage de main-d'œuvre inuite (%)</b>	78	80	82	85	91
<b>Total des salaires (milliers de \$)</b>	1 350	1 350	900	800	1 700

Le projet de l'île Resolution offre aussi des débouchés à des sous-traitants et à des fournisseurs locaux. On estime que plus de 30 organismes bénéficient directement du projet. Celui-ci contribue également au développement économique à long terme du Nunavut par les nombreuses possibilités de formation liées au projet. En 2003-2004, par exemple, 20 travailleurs ont reçu une formation en intervention d'urgence et en activités liées aux matières dangereuses (HAZWOPER), 12 personnes ont reçu une formation en premiers soins, tandis que d'autres ont reçu une formation en conduite de machinerie lourde, en construction (menuiserie, électricité, plomberie, soudage, etc.) et en administration. Le tableau ci-dessous indique le nombre total de jours-personnes de travail et le nombre total de jours-personnes de formation au cours des trois dernières années.

Année	2000	2001	2002	2003
<b>Nombre total de jours-personnes</b>	4 200	2 900	2 500	4 175
<b>Jours-personnes de formation</b>	1 000	725	750	835
<b>Pourcentage d'heures de formation</b>	25	30	30	20



**Formation en conduite de machinerie lourde – île Resolution**



**Possibilités d'emplois à l'île Resolution**

**MINE GIANT**

Dans le cas de la mine Giant, AINC a concentré ses efforts sur l'entretien et le suivi du site ainsi que sur l'élaboration d'un plan d'assainissement. AINC a, directement ou indirectement par l'entremise de son conseiller technique, effectué une évaluation approfondie du site et des études environnementales de base, souvent en ayant recours à du personnel et à des entrepreneurs locaux. On ne s'attend pas à ce que la mise en œuvre complète du plan d'abandon et de restauration du site de la mine commence avant 2006-2007; la demande pour du personnel local sera alors à la hausse.

Les effets socioéconomiques des activités d'AINC sur le site sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

<b>Année</b>	2003-2004
<b>Nombre d'employés d'AINC</b>	7
<b>Pourcentage d'employés de la région</b>	100 %
<b>Nombre de fournisseurs locaux</b>	34
<b>Valeur en dollars pour les fournisseurs locaux</b>	5 917 870 \$
<b>Pourcentage de la valeur des dépenses totales pour les fournisseurs locaux</b>	75 %

**MINE DE COLOMAC**

L'assainissement de la mine de Colomac offre des possibilités d'emploi et de formation pour la collectivité Tlicho. Tlicho Logistics, entreprise locale, fournit des services de tenue du site à AINC. AINC est sensible à l'impact du taux de chômage élevé dans la collectivité et espère que Tlicho Logistics sera une source d'emploi et de formation pour les gens de la région. Des 103 employés de Tlicho Logistics, 80 % sont des membres des Premières nations, des Inuits, des Métis et des habitants du Nord. Tlicho Logistics a procédé à une évaluation des compétences de son personnel et a par la suite élaboré un plan interne de développement des capacités afin de permettre à ses employés membres des Premières nations, inuits et métis moins qualifiés d'acquérir les connaissances professionnelles requises. Le but de l'entreprise est de rehausser le niveau de compétence de 50 employés au cours des 15 prochains mois. Des plans de formation individualisés sont aussi élaborés pour préciser les besoins de formation à l'extérieur et au travail de différents employés. En mettant ainsi l'accent sur le développement des capacités, on s'assurera que les travaux effectués au site pourront être menés à bien, depuis les travaux d'évaluation jusqu'aux travaux d'assainissement. On permettra également aux membres de la collectivité locale d'acquérir des compétences qui leur seront profitables par la suite.



Consultations communautaires à Colomac



## Pollueur payeur

Lorsque le PSC évalue les sites présumés contaminés inscrits à son répertoire, il détermine quelle est l'entité responsable de la contamination et tente d'appliquer le principe du « pollueur payeur » pour les travaux de nettoyage.

Des politiques de remise en état des sites miniers sont en place pour les T.N.-O. et le Nunavut. Ces politiques ont pour but de protéger l'environnement et la santé des habitants des collectivités du Nord en déterminant avec précision les responsabilités en matière de fermeture des installations des exploitations minières actives<sup>8</sup>. Le but est de s'assurer que le principe du « pollueur payeur » est appliqué uniformément à toutes les nouvelles exploitations minières pour soutenir le développement durable.

## Orientations futures

Le PSC a accompli d'importants progrès pendant la période de référence, et il continuera sur sa lancée, conformément à son engagement. Les plans pour l'exercice 2004-2005 incluent un certain nombre de buts liés à la gestion du programme, dont :

- assurer un financement à long terme pour la mise en œuvre des plans de fermeture des sites à risque élevé;
- mener un examen de la gestion du programme et des projets;
- finaliser un outil de gestion des risques et mettre le processus en œuvre à tous les sites;
- achever une stratégie d'approvisionnement;
- mettre le Cadre de gestion des sites contaminés à jour (cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats (CGRR)).

L'examen de la gestion du programme et des projets déterminera les secteurs où les processus ou les systèmes ne sont pas mis en place conformément au cadre de gestion du

<sup>8</sup> On peut consulter la politique de remise en état des sites miniers à : [http://www.ainc-inac.gc.ca/ps/nap/recpol\\_f.html](http://www.ainc-inac.gc.ca/ps/nap/recpol_f.html).

PSC. Précisément, l'examen aura pour objectifs :

- mettre en œuvre le programme de vérification interne;
- établir un fondement pour les pratiques de gestion du programme et des projets;
- relever les lacunes qui exigent l'attention des gestionnaires et l'attribution de ressources;
- recenser les pratiques exemplaires qui peuvent être partagées avec d'autres projets et régions.

Comme il en a déjà été question dans le présent rapport, le PSC a mené des projets pilotes sur la gestion des risques à certains sites. En s'appuyant sur les résultats, le PSC élaborera une procédure de gestion des risques pour le programme; appliquera celle-ci à tous les sites; mènera des évaluations des sites, examinera les résultats obtenus et produira un rapport sur les leçons apprises vers la fin de l'exercice 2004-2005. On pourra ainsi procéder à une meilleure attribution des ressources aux sites présentant le risque le plus élevé.

Le PSC compte également examiner les travaux de remise en état des sites miniers et les mécanismes connexes d'approvisionnement qu'il utilise afin d'élaborer une stratégie cohérente d'approvisionnement et de passation de marchés.

Le personnel du programme mettra à jour le cadre de gestion des sites contaminés ainsi que le CGRR. Le cadre de gestion fait partie intégrante du programme; il doit par conséquent être mis à jour pour demeurer d'actualité et pertinent.

S'ajoutent à ces buts axés sur le programme un certain nombre de buts propres aux sites, notamment :

- assurer un entretien continu et un suivi à plusieurs sites miniers;
- mener des évaluations à deux sites militaires du Nunavut;
- présenter un plan d'assainissement de la mine Giant à l'organisme responsable de la réglementation;
- débiter les travaux d'assainissement au site de Colomac;

- terminer les travaux d'assainissement au site de la baie Kittigazuit;
- poursuivre les travaux d'assainissement à l'île Resolution.

personnes et de l'environnement. Le PSC s'est engagé à s'améliorer de façon continue et à assumer ses responsabilités en matière de gestion des sites contaminés du Nord selon les principes du développement durable.

Ce ne sont que certaines des initiatives qui seront prises au cours de l'année à venir. Notre travail demeurera axé sur la réalisation de progrès dans l'ensemble des sites prioritaires et sur l'exécution d'autres projets d'évaluation et d'assainissement afin d'abaisser le risque pour la santé des

***Prière d'adresser les questions ou les commentaires au sujet du présent rapport, ou les demandes de renseignements, à Joanna Ankersmit, directrice, Programme des sites contaminés, par téléphone, au (819) 997-7247, ou par courriel, à [ankersmitj@inac.gc.ca](mailto:ankersmitj@inac.gc.ca).***

#### LISTE DES ACRONYMES

SMA	sous-ministre adjoint
CCME	Conseil canadien des ministres de l'environnement
GTGSC	Groupe de travail sur la gestion des sites contaminés
ETGLC	Équipe de travail sur la gestion des lieux contaminés
PSC	Programme des sites contaminés
E&S	entretien et suivi
DEW	<i>Distant Early Warning</i> (désigne un réseau d'alerte avancé)
ATA	accord de transfert des attributions
PAASCF	Plan d'action accéléré des sites contaminés fédéraux
IFESC	Initiative fédérale d'évaluation des sites contaminés
HAZWOPER	<i>Hazardous Waste Operations and Emergency Response</i> (intervention d'urgence et activités liées aux matières dangereuses)
AC	administration centrale
AINC	Affaires indiennes et du Nord Canada
PAN	Programme des affaires du Nord
SCN	Système de classification national
T.N.-O.	Territoires du Nord-Ouest
BVG	Bureau du vérificateur général
BPC	biphényles polychlorés
SCT	Secrétariat du Conseil du Trésor
TU	travaux urgents
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
GY	gouvernement du Yukon